



Face à la presse ce 15 février, le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Douala, Fritz Ntone Ntone s'est exprimé en ces termes" je ne reviendrais plus sur ma décision, la justice fera son travail."

En effet, suite à Une prise de position qualifiée d'incitation à la rébellion du groupe par le délégué du gouvernement, dix délégués du personnel de la communauté urbaine avaient été suspendus de leurs fonctions au mois d'avril dernier.

Reclamant le paiement de leurs arriérés ainsi que leurs réintégrations, le collectif des délégués du personnel a initié le lundi 12 février 2018, une grève de la faim à l'esplanade de la communauté urbaine de Douala après celle organisée au mois de decembre.

En attendant que justice soit faite, les grévistes continuent de manifester leurs mécontentements à l'endroit du délégué du gouvernement.